

LETTRES ET COURRIELS

Pour nos aînés: simplicité et efficacité

Pour cette semaine des aînés, j'aimerais souligner le travail de Patrick Aubry et de la directrice générale de la FADOQ Mauricie, Ginette Lapointe, qui ont initié une pétition pour venir en aide à nos aînés qui vivent dans des résidences. Cette pétition a débuté à la suite du décès du père de monsieur Aubry qui a été oublié pendant trois ou quatre jours dans son appartement après une chute où il n'a pu communiquer avec les autorités de la résidence même s'il y avait des boutons panique et des gicleurs.

Lors de sa rencontre avec madame Lapointe, monsieur Aubry souhaitait que soit instauré un protocole obligatoire de surveillance simple dans les résidences. Il ne voulait pas occasionner des dépenses majeures aux petites et aux grandes résidences comme l'ont été l'obligation d'installer un contrôle de la température de l'eau chaude des douches et des baignoires dans les résidences privées pour aînés, ce qui, malheureusement, a forcé la fermeture de petites résidences.

LECTEURS ?

es doivent être clairement identifiées
ements qui demeurent confidentiels.
N'apparaîtront dans le journal que le
bréger et de refuser des lettres.

Il suggérait des solutions simples comme un cahier pour inscrire les entrées et sorties des résidents et la vérification des présences aux repas.

Madame Lapointe indiquait également qu'il faut mettre à profit l'entraide entre résidents. En effet, des résidences peuvent s'organiser autour d'un programme de parrainage qui consisterait à mettre en place de petites cellules de surveillance entre résidents où l'absence sans motif connu d'un résident lors d'un repas justifierait une action de surveillance. De petites mesures qui seraient, sans devenir alarmantes, sécurisantes. Je suis parfaitement d'accord avec

ces suggestions et peut-être qu'il pourrait y en avoir d'autres peu coûteuses.

Ces articles qui ont paru dans *Le Nouvelliste* ont conduit à la nomination d'un coroner pour faire enquête dans ce dossier. Avec la nomination du coroner, la pétition a été suspendue dans l'attente des recommandations et elle sera reprise si nécessaire. Le dossier est à suivre et la FADOQ Mauricie reste disponible et alerte pour la suite des choses.

Louis-Marie Thériault
président de FADOQ
Région Mauricie
Saint-Prospère

Bien mérité

Mercredi dernier, le 1^{er} octobre, le maire Yves Lévesque et les membres de son conseil honoraient Robert Parenteau de la plus haute récompense civique municipale, celle de l'Ordre de La Vérendrye. Le citoyen trifluvien du secteur de Pointe-du-Lac a bien mérité cette décoration.

Il l'a méritée grâce au dévouement constant manifesté envers son secteur d'appartenance. Bien plus, envers toute la ville, par son appui concret à divers projets, par sa participation active à des comités socio-culturels, par son action au conseil d'administration du Moulin seigneurial pointe-du-laquois ainsi que par son intérêt soutenu à l'histoire trifluvienne.

Au cours de récentes activités,

j'ai pu constater son ardeur au travail et son sens des responsabilités joints



PHOTO: ÉMILIE O'CONNOR
Robert Parenteau

à une bonne humeur constante qui en ont toujours fait un collègue apprécié, rapidement un précieux ami.

Robert, je suis fier que notre ville ait reconnu

tes mérites. Tu es une source d'inspiration pour nombre de citoyens.

François de Lagrave
Trois-Rivières